

Le Châtelet-en-Brie, le 23 septembre 2026

Madame, Monsieur,

Je vous invite à la réunion suivante :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
LE JEUDI 1^{ER} OCTOBRE 2026
à 18h30 dans la salle polyvalente de la CCBRC*

** La salle polyvalente de la Communauté des communes Brie des Rivières et Châteaux située au 2 rue des Petits Champs 77820 Le Châtelet-en-Brie*

ORDRE DU JOUR

Administration générale

1. Désignation du secrétaire de séance
➤ *Rapporteur : Christian POTEAU*
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 30 juin 2026
➤ *Rapporteur : Christian POTEAU*
3. Décisions du Président prises par délégation (délibération n°2026 60 du 7 avril 2026)
➤ *Rapporteur : Christian POTEAU*

Finances

4. Règlement budgétaire et financier
➤ *Rapporteuse : Daisy LUCZAK*
5. Rapport quinquennal sur l'évolution des Attributions de Compensation (AC) 2022 – 2026
➤ *Rapporteuse : Daisy LUCZAK*
6. Exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) des locaux à usage industriel ou commercial pour l'année 2027
➤ *Rapporteur : Gilles GROSLEVIN*

Page 1 sur 2

Fonction publique

7. Modification de la convention relative à la mise à disposition d'agents de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux au sein du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique (SIRP) Machault-Féricy
➤ *Rapporteuse : Marième TAMATA-VARIN*

Eau et assainissement

8. Eau potable et assainissement : rapports annuels 2025 des délégataires du service public
➤ *Rapporteur : François VENANZUOLA*

Petite enfance

9. Mise à jour du règlement intérieur de la crèche familiale
➤ *Rapporteuse : Sandra BALLABENE*
10. Mise à jour du règlement intérieur du multi-accueil « Jean-Jacques Barbaux » situé à Machault
➤ *Rapporteuse : Sandra BALLABENE*
11. Mise à jour du règlement intérieur du multi-accueil situé à Pamfou
➤ *Rapporteuse : Sandra BALLABENE*

Divers

Conformément à l'article L. 5211-11-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la séance du Conseil Communautaire se tiendra en présentiel, avec possibilité de suivi à distance par « Zoom ».

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, merci de nous en faire la demande par retour de mail avant le 1^{er} octobre à 12h00.

Comptant sur votre présence.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur mes salutations distinguées.

Christian POTEAU
Président



Page 2 sur 2